



LA CEMAC ET SES VILLES

Pour une coopération renforcée

La géographie de l'Afrique centrale est étroitement liée d'une part à un dialogue entre États, d'autre part aux impressionnants mouvements de population. Mais, l'accroissement des densités qui en résulte pose des problèmes de tous ordres, liés à l'accueil des populations : approvisionnement en produits vivriers, desserte en services de santé et d'éducation, renforcement des réseaux de routes et de pistes. La constatation de ces faits rend incontournable l'implication des responsables locaux dans la structuration et le développement de la CEMAC.

A titre d'exemple, la constitution du Mercosur, en Amérique latine, s'explique par la formation d'un pôle de développement entre Sao Paulo et Buenos Aires. Dans les années 1960, le Brésil et l'Argentine sont voisins, mais des milliers de kilomètres séparent les deux villes. En conséquence, les deux pays s'ignorent. Ce n'est qu'à partir du moment où cette zone s'urbanise, qu'elle concentre plus de 80 % de la richesse de la zone que l'intégration est possible mais surtout nécessaire. Cette même logique d'articulation régionale par la métropolisation préside à la formation de l'Union Européenne. La régionalisation s'est faite autour de ce qui fut plus tard nommé la «banane bleue», véritable dorsale urbaine qui traverse l'Europe du Lancashire à la Toscane. La ville a un rôle structurant majeur.

- Si la présence de bandes de peuplement en Afrique centrale permet de rendre plausible une intégration régionale, elle pose le problème de la valorisation des complémentarités géographiques existantes c'est-à-dire la construction d'une armature urbaine

La croissance de la population permettrait de faire des villes entrepôts, des ports secs de transition entre les ports et les villes des pays enclavés. Mais dès lors que cet espace se densifie et s'urbanise, il devient non seulement possible, mais également nécessaire d'imaginer des points de ruptures de charges, avec l'équipement conséquent de certaines villes, afin qu'elles assument une fonction de plaque marchande. Pour avancer sur ce sujet, la mise en place d'un cadre de dialogue inter-État sur les questions d'aménagement du territoire doit donc inclure les territoires urbains. La mobilité est consubstantielle à l'Afrique et implique un dialogue entre États, en lien avec les capitales, les métropoles et les associations d'élus locaux. On peut envisager que cette démarche débouche sur un travail en commun fondé vers un même objectif, sur une compréhension commune des problèmes et favorise ainsi l'émergence d'une connaissance partagée. Il s'agit de faire en sorte que les acteurs puissent mieux se connaître, qu'une confiance et des pratiques de travail en commun se mettent en place. L'objectif ultime est que les acteurs parviennent à des décisions concertées et à des politiques construites en commun. Ce travail de réseau concerne aussi bien les relations entre les échelles territoriales (les élus locaux travaillent avec le ministère de l'aménagement et avec les instances

régionales) que les échanges transversaux (l'ensemble des Maires de la CEMAC ou des directeurs de l'aménagement du territoire travaillent ensemble, par exemple). Il s'agit en effet de favoriser la mise en œuvre d'une politique d'aménagement sous régionale qui soit le fruit de l'articulation des acteurs des différents niveaux administratifs afin d'exprimer, ensemble, des volontés nationales et celles de la CEMAC. L'objectif serait de déboucher sur des actions pilotes destinées à lancer de nouvelles pratiques en matière d'aménagement: instaurer une gouvernance sous régionale, restaurer le dialogue entre l'État et les collectivités locales, renforcer les espaces transfrontaliers. A cet égard, il s'agit de tester la possibilité d'une mise en commun des moyens entre les collectivités locales qui agissent de part et d'autre de la frontière. En effet, les espaces transfrontaliers jouent un rôle particulier dans l'intégration transnationale. Ils sont parfois le lieu de commerce et d'intenses échanges, jouant ainsi une fonction pivot dans la globalisation et dans l'intégration régionale. Mais ces espaces sont également des zones d'affrontements, où se cristallisent des conflits qui les dépassent. Il peut être utile de mener des actions démonstratives qui peuvent mettre en évidence des enjeux et des mesures de développement territorial pertinentes. L'espace transfrontalier que forment le Sud-Cameroun, le Nord-Gabon et la partie continentale de la Guinée Équatoriale se présente comme un exemple d'espace d'intégration socio spatiale grâce à la trans nationalité du peuple Fang, à l'implantation des marchés frontaliers et à la coopération décentralisée amorcée par les collectivités locales. La Foire Transfrontalière des pays de Kyé-Ossi, ville frontalière entre la Guinée Équatoriale et le Gabon, dans la région du Sud, qui s'est tenue du 25 juin au 15 juillet 2016, illustre la concrétisation de cet espace commercial qui se structure au fil des manifestations. Pour une meilleure organisation de la FOTRAC 2016, il a été mis sur pied une commission locale d'organisation. La FROTAC est un espace d'échanges, de partage d'expériences en faveur des femmes dans le cadre de l'amélioration de leurs conditions de vie en milieu urbain et rural pour une meilleure implication de celles-ci dans le développement de la sous-région. La 6ème édition soutenue par la CEMAC, ONU-Femmes et autres partenaires au développement avait enregistré 350 participants pour 5 000 visiteurs environ, en 2015.

- Renforcer le dialogue entre l'État et les collectivités locales reste donc l'axe majeur à développer. En effet, la commune concourt, avec l'État et les autres collectivités, à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique ainsi qu'à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie.

La responsabilité des élus locaux en matière d'aménagement du territoire se double d'une obligation de planification des investissements. Ils ont à réaliser des plans locaux de développement, destinés à élaborer une politique locale de moyen terme et à en déduire une planification et une programmation des investissements publics. Ces plans locaux sont élaborés en concertation avec les ministères impliqués dans la décentralisation, leurs structures sous tutelle et différents partenaires techniques et financiers. Bien que les plans de développement communaux doivent comporter un Schéma Directeur d'Aménagement, beaucoup d'entre eux se résument à un catalogue de projets d'investissements sans que des relations de proximité ou des économies de localisation ne soient considérées. La plupart d'entre eux manquent d'une vision dans l'espace et ne sont souvent pas associés à une cartographie qui permette d'apporter la dimension territoriale. Ces plans locaux sont déconnectés d'un autre exercice, celui du schéma national d'aménagement du territoire. Ainsi, on connaît mal les liens qui seront noués entre les orientations, les arbitrages nationaux, départementaux et les choix locaux. L'action des élus locaux ne s'inscrit pas toujours dans un cadre

et avec des modes de concertation entre le niveau local et national. Ce cadre de dialogue renforcé doit être mis en place. Là aussi CEMAC et villes ont un rôle d'influence qui s'ouvre à elles. Pour un meilleur aménagement du territoire, mais aussi pour dynamiser l'action sociale à la base

- Le développement socialement soutenable désigne un mode de développement de nature à favoriser la réalisation de besoins humains fondamentaux en même temps qu'il intègre explicitement une vision dynamique. Ce concept suggère que les changements induits par le processus de développement n'amènent pas, globalement, à la dégradation des modes de vies.

Les territoires urbains, dans ce contexte, ne peuvent plus être considérés comme de simples supports d'activités. Bien au contraire, ils sont des espaces de connectivité, de créativité et d'innovations notamment en Afrique centrale, jouant un rôle essentiel en tant que moteurs de l'économie. Toutefois, les villes, en sautant des étapes dans le développement, sont confrontées à un ensemble de mutations sociales et économiques profondes. Pour répondre à ces défis majeurs, les responsables politiques, professionnels et entreprises impliquées dans la réalisation et la gestion de la ville, ainsi que les habitants et l'ensemble des usagers doivent très rapidement changer, voire transformer profondément leur vision de la ville, leurs manières d'intervenir et d'agir, et de vivre la ville. La concrétisation de la ville durable doit conduire à favoriser l'intégration des fonctions urbaines. A cet égard, et notamment en matière de développement de l'action sociale, essentiel pour assurer de relations pacifiées entre les citoyens, l'absence d'un système généralisé de protection sociale, ainsi que l'imperfection des marchés du crédit et de l'assurance privée, conduisent les agents à mettre en œuvre des mécanismes spécifiques, souvent informels, de protection contre le risque. Parmi ces derniers, le recours aux réseaux sociaux et aux relations sociales interpersonnelles comme forme d'assurance informelle constitue une forme privilégiée de gestion ex post des risques.

Lieu par excellence où l'incertitude, les risques et les chocs sont omniprésents, le secteur informel, qui représente une part majeure de l'activité économique locale, constitue un terrain d'investigation pertinent, d'autant plus que les transformations sociales liées aux effets conjoints de l'urbanisation et de la crise économique ont conduit à un affaiblissement des institutions sociales traditionnelles et au développement de nouvelles formes de médiation sociale et de solidarité citadine. Cette question, essentielle pour l'équilibre des territoires, et par là celle des Etats, doit être une source de débats entre les représentants de la CEMAC et ceux des territoires urbains

- Les zones urbaines sont aujourd'hui les principaux espaces où se développent de nouvelles stratégies politiques visant à faire de la créativité un moteur du développement durable et de régénération urbaine. En promouvant l'innovation, la cohésion sociale et le dialogue interculturel, les villes favorisent des relations pacifiées au sein des territoires et apportent un appui concret aux Etats, en répondant ainsi aux défis majeurs auxquels elles sont confrontées sur les plans économique, social et environnemental.

Lieux de rencontre entre le local et l'international, les villes, notamment les grandes métropoles de la CEMAC, sont de véritables laboratoires de créativité et d'innovation, facteurs essentiels de la future croissance économique des villes centrée sur les personnes.

Le potentiel des industries créatives et culturelles, qui est au cœur de l'économie créative, doit être exploité afin de stimuler l'innovation pour la croissance économique et favoriser la création

d'emplois productifs. C'est donc en dynamisant les industries créatives et culturelles, en soutenant la création et en promouvant la participation à la culture que les autorités publiques, en coopération avec le secteur privé et la société civile, peuvent faire la différence et promouvoir un développement urbain plus durable répondant aux besoins concrets des populations locales. Compte tenu de leur croissance rapide, les villes sont en quête de stratégies innovantes et de nouveaux paradigmes pour mieux appréhender et aborder les réalités de la vie urbaine.

- Quels sont les nouveaux modèles de partenariat et les stratégies d'investissement innovantes pouvant servir à soutenir le développement urbain durable à travers la créativité?
- Comment utiliser les interventions et les infrastructures culturelles pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois ainsi que pour renforcer le tissu social des villes et promouvoir la cohésion sociale ?
- Comment les projets de revitalisation urbaine peuvent-ils inciter le développement de sociétés inclusives et favoriser le bien-être des populations ?
- Comment renforcer l'impact de la coopération transfrontalière entre autorités locales sur l'intégration régionale ?

Autant de questions qui trouveront une réponse dans un dialogue constant et renouvelé entre la CEMAC et ses villes.